

Trisomie 21 : une action... percutante

On a beaucoup parlé ces temps-ci de la trisomie 21, cette maladie génétique qui atteint, sans distinction, les garçons et les filles, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles. Une journée nationale lui était consacrée.

De son côté, l'association Trisomie 21 Ardennes, Groupe d'étude pour l'insertion sociale des personnes porteuses de cette maladie, a entrepris, dans les Ardennes, diverses opérations de sensibilisation du grand public et des professionnels à cette maladie souvent occultée.

Plusieurs associations et organismes divers se sont investis dans ces actions, comme le groupe musical Animation Musique Enseignement, qui enseigne d'ailleurs l'art de la percussion à plusieurs élèves trisomiques.

Le maître des lieux a accueilli ainsi, en son siège de l'avenue De-Gaule, un groupe de jeunes et leurs parents, pour un goûter musical fort apprécié par le jeune auditoire.

Comme le soulignait la présidente du GEIST, Véronique Nonon, l'association départementale fonctionne grâce aux dons, avec, pour objectifs essentiels, la communication, les échanges des parents et l'épanouissement des enfants dans tous les domaines de la vie.

Pour tous renseignements sur l'association : Trisomie 21 Ardennes, 5 rue Jean-Moulin à Charleville-Mézières. Tél : 03 24 35 22 83 Email : geist21.08@wanadoo.fr



Article paru le :10 novembre 2008